

Publié le 17 novembre 2013 à 16h46 | Mis à jour le 17 novembre 2013 à 23h19

Collision sur le chemin 8th Line

Un policier meurt dans un accident



Guillaume St-Pierre

Le Droit

Un grave accident de la route a coûté la vie à un agent du service de police d'Ottawa, hier après-midi, dans le sud-est de la ville.

Le policier de 32 ans se rendait au travail à bord de sa voiture de marque Honda Civic vers 16 h, lorsqu'il est entré en collision avec une minifourgonnette Dodge Caravan.

L'accident s'est produit sur le chemin 8th Line, près de l'intersection des chemins 8th Line et Parkway.

Son décès a été constaté dès l'arrivée des paramédics.

Les policiers n'avaient pas encore

La collision entre une voiture Honda Civic et une minifourgonnette Dodge Caravan s'est produite vers 16 h à l'intersection des chemins 8th Line et Parkway, dans le sud-est de la ville.

MARTIN ROY, LeDroit

officiellement dévoilé l'identité du défunt, avant de mettre sous presse.

Il s'agirait toutefois de Mike Robillard, un enquêteur de la division est, selon plusieurs médias anglophones.

« La police d'Ottawa pleure la perte d'un agent de 32 ans qui se rendait au travail, à la suite d'un accident survenu aujourd'hui, a indiqué le Chef Charles Bordeleau. Nous offrons nos condoléances à la famille du défunt. Tous les membres de notre service sont en deuil. »

L'agent a reçu en mars 2012 une lettre de félicitations de la part du chef de police, selon un document de la Ville.

Deux autres blessés

Deux autres personnes - une femme et une fille de sept ans - ont été extirpées de la carcasse de la minifourgonnette. Les pompiers d'Ottawa ont dû utiliser les pinces de désincarcération. Les jambes de la conductrice se sont retrouvées coincées sous le tableau de bord, compliquant le travail des autorités.

La femme et l'enfant ont été conduits à l'hôpital. L'enfant n'aurait pas été blessé.

La circulation a été perturbée dans le secteur durant de longues heures. Les policiers étaient encore sur les lieux tard hier soir. Peu de détails ont été dévoilés quant aux circonstances de l'accident. Des photographies de l'impact laissent croire qu'il s'agirait d'une violente collision frontale.

La route est complètement droite à l'endroit où s'est produit le drame. On peut y circuler à une vitesse maximum de 80 km/h. L'enquête se poursuit.

